

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1751**

Lettre XIX.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1771**

a pû faire que de m'empêcher de m'évanouir. Il s'est passé près de deux heures avant que j'aie été capable de prendre ma plume, pour vous écrire la malheureuse fin de mes espérances.

Ma mere est descenduë à l'heure du déjeuner. Je n'étois pas en état de paroître. Mais quand j'aurois été mieux, je suppose qu'on ne m'auroit pas appellée, puisque mon pere a fait entendre, lorsqu'il est monté à ma chambre, qu'il ne veut me voir que lorsque je serai digne du nom de sa fille. Voilà ce que je crains de n'être jamais dans son opinion, s'il ne change pas d'idées par rapport à ce Solmes.

## LETTRE XIX.

*Samedi 4. de Mars à midi.*

**H**annah m'apporte à ce moment votre Lettre d'hier. Ce qu'elle contient m'a rendue fort pensive, & vous aurez une réponse de mon plus grave file. Moi, femme de M. Solmes ! Non, non, j'aime-rois mieux... Mais je vais répondre d'abord aux autres parties de votre Lettre qui sont moins interessantes, afin de pouvoir toucher cet article avec plus de patience.

Je

Je ne suis que médiocrement surprise des sentimens de ma sœur pour M. Lovelace. Elle prend des peines si officieuses, & elle les prend si souvent, pour persuader qu'elle n'a jamais eu & qu'elle n'auroit jamais pû avoir de goût pour lui, qu'elle ne donne que trop de sujet aux soupçons. Jamais elle ne raconte l'histoire de leur séparation & de son refus, sans que son teint se colore, & sans jeter sur moi quelques regards de dédain, avec un mélange de colère & d'airs qu'elle se donne. Cette colère & ces airs prouvent du moins qu'elle a refusé un homme qu'elle croyoit digne d'être accepté. Autrement, à propos de quoi de la colère & des airs? Pauvre Bella! Elle mérite de la pitié. Elle ne peut aimer ni hair avec modération. Plut au Ciel qu'elle eut obtenu tout ce qu'elle désire? Ce souhait, de ma part, est bien sincère.

A l'égard de l'abandon que j'ai fait de ma terre à la volonté de mon pere, mes motifs, comme vous le reconnoissez, n'ont point été blamables dans le tems. Votre conseil, à cette occasion, étoit fondé sur la bonne opinion que vous avez de moi. Vous étiez persuadée que je ne ferois jamais un mauvais usage du pouvoir que j'avois entre les mains. Ni vous ni moi, ma chere, quoique vous



preniez aujourd'hui un air de prédiction, nous ne nous ferions jamais attendues à ce qui arrive, particulièrement du côté de mon pere. Vous apprehendiez à la vérité les vûes de mon frere, ou plutôt son amour prédominant pour lui-même : mais je n'ai jamais penté aussi mal que vous de mon frere & de ma sœur. Vous ne les avez jamais aimés ; & dans cette disposition on a toujours les yeux ouverts sur le côté foible, comme il est vrai aussi que l'affection est toujours aveugle sur les défauts réels. Je veux rappeler en peu de mots mes véritables motifs.

Je voyois naître dans tous les cœurs des jaloufies & des inquiétudes, au-lieu de la paix & de l'union qui y avoient toujours régné. J'entendois faire des réflexions sur le respectable Testateur. On l'accusoit d'être retombé dans l'enfance, & moi d'en avoir pris avantage. Toutes les jeunes personnes, pensois-je en moi-même, désirent plus ou moins l'indépendance ; mais celles qui la désirent le plus sont rarement les plus propres, soit à se gouverner elles-mêmes, soit à bien user du pouvoir qu'elles ont sur les autres. La faveur qu'on m'accorde est assurément fort singulière pour mon âge. Il ne faut pas exécuter tout ce qu'on a le pouvoir de faire. Pro-  
siter

fiter sans distinction de tout ce qui nous est accordé par bonté, par indulgence, ou par la bonne opinion qu'on a de nous, c'est marquer un défaut de modération, & une avidité indigne du bienfait. Ce n'est pas même un bon signe pour l'usage qu'on en peut faire. Il est vrai, disois-je, que dans l'administration qu'on m'a confiée, (car toutes les terres, ma chere, sont-elles autre chose que des administrations?) j'ai formé d'agréables systèmes, où je fais entrer le bonheur d'autrui comme le mien: mais examinons-nous un peu nous-mêmes. N'est-ce pas la vanité ou le désir secret d'être applaudie, qui est mon principal motif? Ne dois-je pas me défier de mon propre cœur? Si je m'établis seule dans ma Terre, enflée de la bonne opinion de tout le monde, n'ai-je rien à craindre de moi, lorsque je serai abandonnée à moi-même? Tout le monde aura les yeux sur les actions, sur les visites d'une jeune fille indépendante. Et n'est-ce pas m'exposer d'ailleurs aux entreprises de ce qu'il y a de pis dans un autre sexe? Enfin, dans mon indépendance, si j'avois le malheur de faire un faux pas, quoiqu'avec la meilleure intention, combien de gens s'en feroient un triomphe; & combien en trouverois-je peu qui eussent l'humanité de me plaindre?



plaindre ? D'autant plus des uns & d'autant moins des autres, que tous s'accorderoient à m'accuser de présomption.

Ce fut-là une partie de mes réflexions ; & je ne doute pas que si je me retrouvois dans le mêmes circonstances, je ne prisse le même parti, après la plus mûre délibération. Qui peut disposer des événemens ou les prévoir ? Nous conduire, dans l'occasion, suivant nos lumières présentes, c'est tout ce qui dépend de nous. Si je me suis trompée, c'est au jugement de la sagesse mondaine. Lorsqu'il arrive de souffrir pour avoir fait son devoir, ou même pour quelque action de générosité, n'est-il pas agréable de penser que la faute est du côté d'autrui plutôt que du nôtre ? Jaimerois bien mieux avoir de l'injustice à reprocher aux autres, que d'avoir donné un juste sujet à leur censure ; & je suis persuadée, ma chère, que c'est votre sentiment comme le mien.

Passons à la plus intéressante partie de votre Lettre. Vous croyez que dans les arrangemens qui subsistent ; c'est une nécessité pour moi de devenir Madame Solmes. Je ne crois pas, ma chère, qu'il y ait de la témérité de ma part à vous protester qu'il n'en sera rien. Je pense que c'est ce qui  
ne

ne peut & ne doit jamais être. On compte sur mon caractère : mais je vous ai déjà dit que je tiens un peu de la famille de mon pere, aussi-bien que de celle de ma mere. D'ailleurs suis - je donc encouragée à suivre implicitement l'exemple de ma mere, dans sa résignation continuelle aux volontés d'autrui ? Ne la vois - je pas obligée à jamais, comme elle a bien voulu me l'insinuer elle-même, de prendre le parti de la patience ? Elle ne vérifie que trop votre observation, que *ceux qui souffrent beaucoup avant beaucoup à souffrir*. Que n'a-t-elle pas sacrifié à la paix ? C'est-elle-même qui le dit. Cependant a-t-elle obtenu, par ses sacrifices, cette paix qu'elle est si digne d'obtenir ? Non je vous assure ; & le contraire est tout ce que j'apprends. Combien de fois ai-je pensé, à son occasion, que par nos excès d'inquiétude pour conserver sans trouble les qualités que nous aimons naturellement, pauvres mortels que nous sommes ! nous perdons tout l'avantage que nous nous proposons d'en tirer nous-mêmes ; parce que les intriguans, qui découvrent ce que nous craignons de perdre, tournent leurs batteries vers ce côté foible ; & se faisant une artillerie (si vous me passez toutes ces expressions) de nos espérances & de



nos craintes, ils la font jouer sur nous à leur gré.

La fermeté d'ame, qualité que les censeurs de notre sexe lui refusent (je parle de celle qui porte sur une juste conviction, car autrement c'est opiniâreté; & j'entens aussi, dans les affaires essentielles) est, suivant le Docteur *Levin*, une qualité qui donne du poids à celui qui la possède, & qui, lorsqu'elle est connue & bien éprouvée, le rend supérieur aux atteintes des vils intrigans. Ce bon Docteur m'exhortoit à la pratiquer dans les occasions louables. Pourquoi ne croirois-je pas que le tems de l'exercice est arrivé? J'ai dit que je ne puis & que je ne dois jamais être à M. Solmes. Je repete que je ne le dois pas; car sûrement, ma chere, je ne dois pas sacrifier tout le bonheur de ma vie à l'ambition de mon frere; sûrement je ne dois pas servir d'instrument pour enlever aux parens de M. Solmes leurs droits naturels & leurs espérances de reversion, dans la vuë d'aggrandir une famille (quoique je lui appartienne) qui est déjà dans l'abondance & dans la splendeur, & qui après avoir obtenu ce qu'elle desire, pourroit être aussi peu satisfaite de ne pas posséder une Principauté qu'elle l'est aujourd'hui de n'être pas revê-  
tue



tue d'une Pairie. Les ambitieux, comme vous l'observez des avarés, sont-ils jamais rassasiés de leurs acquisitions ? Il est sûr encore, que je dois entrer d'autant moins dans les avides intentions de mon frere, que je méprise du fond du cœur le but auquel il aspire, & que je ne souhaite ni de changer mon état ni d'augmenter ma fortune; parce que j'ai pour principe que le bonheur & la richesse sont deux choses différentes, & qui marchent rarement ensemble.

Cependant je crains, je redoute extrêmement les combats que j'aurai à soutenir. Il peut arriver que je devienne plus malheureuse par l'observation du précepte général de mon Docteur, que par la soumission qu'on exige; puisque ceux qui ont droit d'interpréter ma conduite à leur gré, donnent le nom d'opiniâtreté & de révolte à ce que j'appelle fermeté.

Ainsi, ma chere, fussions-nous parfaits, ce qui ne peut être vrai de personne, nous ne pourrions être heureux dans cette vie, à moins que ceux à qui nous avons à faire, sur tout ceux qui ont quelque autorité sur nous, ne fussent gouvernés par les mêmes principes. Quel parti faut-il donc prendre, si ce n'est, comme je l'ai déjà remarqué, de bien choisir; de s'attacher for-  
tement



tement au choix qu'on a fait, & d'abandonner le succès à la Providence ?

Voilà ma règle, dans le cas où je suis ; du moins si vous approuvez mes motifs. Si vous ne les approuvez pas, je vous prie de m'en informer.

Mais de quelles couleurs puis-je revêtir à mes propres yeux tout ce que ma mère est condamnée à souffrir par rapport à moi ? Je fais une réflexion qui n'est peut-être pas sans force ; c'est que les peines ne peuvent durer longtems. De manière ou d'autre, cette grande affaire sera bien-tôt terminée ; au lieu que si je prends le parti de céder, une aversion invincible fera le malheur de toute ma vie. J'ajoute qu'avec les raisons que j'ai de croire qu'elle n'est pas entrée par inclination dans les mesures présentes, je puis supposer qu'elle regrettera moins de ne les pas voir réussir.

Ma lettre est fort longue, pour le tems que j'ai mis à l'écrire. Le sujet me touchoit jusqu'au vif. Après les réflexions que vous venez de lire, vous attendrez de moi trop de fermeté peut-être, dans la nouvelle conférence que j'aurai bien-tôt avec ma mère. Mon père & mon frère dînent chez mon oncle Antonin, dans le dessein apparemment de nous laisser plus de liberté pour cet entretien.

Hannah

Hannah vient m'apprendre qu'elle a entendu parler mon pere avec beaucoup de chaleur, en prenant congé de ma mere. Il lui reprochoit sans doute de m'être trop favorable ; car elle étoit comme en pleurs. Hannah n'a pû entendre d'elle que ces quatre mots : En vérité, M. Harlove, vous me jetez dans un grand embarras ; la pauvre petite ne merite point . . . Mon pere a répondu, d'un ton de colere, qu'il feroit mourir quelqu'un de chagrin. Moi, sans doute. Je suppose que cela ne peut regarder ma mere. Hannah n'a rien entendu de plus.

Comme ma sœur est restée seule à diner avec ma mere, je m'étois figurée que je recevrois ordre de descendre. Mais on s'est contenté de m'envoyer quelques mets de la table. J'ai continué d'écrire, sans avoir pû toucher à rien, & j'ai fait manger Hannah, de peur qu'on ne m'accusât d'obstination.

Avant que de fuir, il me vient à l'esprit d'aller faire un tour au jardin, pour voir si je ne trouverai rien, de l'une ou l'autre de mes deux correspondances, qui merite d'être ajouté à cette Lettre. Je descends dans cette vûe.

Je

